

## IDENTIFICATION

119

**Identifiant**

8234-60-8267

**Adresse**

19, avenue Lakebreeze

**Dénomination**

Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

**Construction**

- Date ou période de construction : vers 1920
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

**Présentation sommaire**

La résidence située au 19, avenue Lakebreeze aurait été bâtie vers 1920. Elle n'est pas inscrite au rôle d'évaluation municipale de l'année 1916-1917, mais elle figure sur un plan d'assurance-incendie réalisé en 1923. La demeure comporte une demi-croupe, des lucarnes à croupe ainsi que des fenêtres jumelées à meneaux. Elle se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à deux étages et demi, d'une toiture à deux versants droits aux croupes tronquées et au pignon orienté vers la rue, de lucarnes à croupe, d'une galerie disposée en façade et d'un oriel. Le corps de logis exploite les particularités de la parcelle avec son volume étroit et profond.

**Principales modifications**

- Le parement de papier-brique a été remplacé par un crépi texturé en 1935 à la suite d'un incendie.
- La cuisine a été agrandie en 1939.
- Un volume annexe a été érigé en appentis derrière le corps de logis.

## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Cottage vernaculaire issu des modèles américains.

### Paysage

- Environnement immédiat : Milieu constitué de maisons unifamiliales.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

### Architecture

- La demeure rappelle certains modèles vernaculaires américains en raison notamment de son volume massif, de sa toiture à demi-croupe, de ses lucarnes à croupes et de son parement en crépi texturé.

### État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Bonne
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'un exemple de propriété qui puise au répertoire formel de l'architecture vernaculaire américaine avec un plan et une volumétrie plutôt traditionnels.
- Qualité d'insertion dans son environnement bâti et naturel : La résidence contribue à définir l'image distinctive des développements de l'extrémité est de l'arrondissement.

**Recommandations de mise en valeur**

À conserver :

- La volumétrie;
- Le parement extérieur en crépi texturé;
- La porte à panneaux surmontée d'une imposte vitrée;
- Les différents types de fenêtres propres à l'architecture du début du XX<sup>e</sup> siècle;
- Les colonnes ouvragées de la galerie ainsi que les garde-corps traditionnels;
- Les chambranles autour des ouvertures;
- Les retours de corniche en façade.

À corriger :

- Remplacer le bardeau d'asphalte de la toiture par de la tôle traditionnelle.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

**Documents consultés**

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- Rôle d'évaluation 1916-1917. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004